

Annexe IV**Tableau de correspondance d'épreuves**

MC vendeur spécialisé en produits techniques pour l'habitat définie par l'arrêté du 6 décembre 2004 dernière session 2015	MC vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat définie par le présent arrêté première session 2016
E1 Communication sur les produits	E1 Préparation de la vente
E2 Vente d'une solution technique	E2 Vente d'une solution technique
E3 Gestion commerciale	E3 Gestion commerciale